



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(88) Date de publication A3:
03.03.2021 Bulletin 2021/09

(51) Int Cl.:
G08B 5/40 (2006.01) G08B 7/06 (2006.01)

(43) Date de publication A2:
25.11.2020 Bulletin 2020/48

(21) Numéro de dépôt: **20176192.1**

(22) Date de dépôt: **22.05.2020**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
KH MA MD TN

(71) Demandeur: **Riviere, Joël**
91540 Mennecy (FR)

(72) Inventeur: **Riviere, Joël**
91540 Mennecy (FR)

(74) Mandataire: **IPAZ**
Parc Les Algorithmes, Bâtiment Platon
CS 70003 Saint-Aubin
91192 Gif-sur-Yvette Cedex (FR)

(30) Priorité: **22.05.2019 FR 1905383**

(54) **DISPOSITIF DE SIGNALISATION DE POSITION D'ALARME, SYSTÈME D'ALARME ET PROCÉDÉ CORRESPONDANT**

(57) L'invention propose un dispositif de signalisation d'alarme (DSPA), comprenant au moins au moins un émetteur de signal de position (ESP) incluant un émetteur fumigène et/ou lumineux directionnel connecté à un circuit électronique prévu pour recevoir un signal d'activation (sa) de la part d'un système d'alarme (CSA), et pour déclencher une émission de fumée, typiquement la journée et/ou lumineuse directionnelle, typiquement la nuit, (SP1) comme conséquence de la réception de ce signal d'activation.

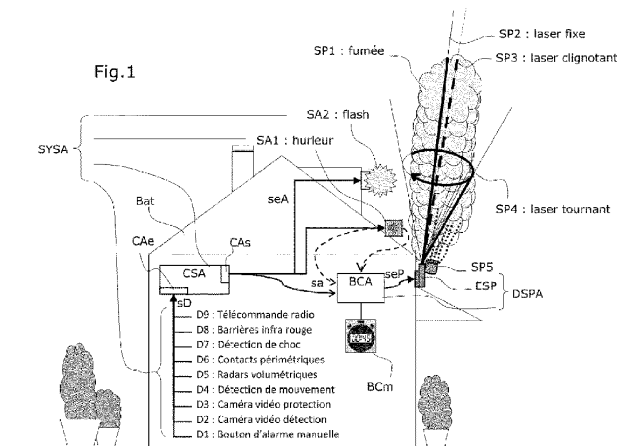
L'émetteur lumineux (SP2-SP5) est par exemple déclenché seul en cas d'alarme de nuit, notamment un la-

ser, permanent (SP2) ou intermittent (SP3), et fixe ou mobile (SP4), et/ou positionné pour illuminer la fumée émise.

Optionnellement, le dispositif comprend une minuterie (BCm) programmée pour n'activer l'émetteur de signal de position qu'après une durée déterminée suivant la réception du signal d'activation.

L'invention propose aussi un système d'alarme (SYA,SYA') intégrant une telle signalisation de position d'alarme, sous forme multi composants ou intégré (SYA") en un seul boîtier, ainsi qu'un procédé mettant en œuvre le dispositif ou le système.

[Fig.1]





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 20 17 6192

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	FR 2 811 117 A1 (GIAT IND SA [FR]) 4 janvier 2002 (2002-01-04)	1-4,6,8,10,11,13	INV. G08B5/40 G08B7/06
Y	* page 5, ligne 3 - page 7, ligne 14 * * page 12, ligne 21 - page 15, ligne 5 * * figures 1,9-11 *	5,7	
X	----- CN 106 056 808 A (QIANSHAN GONGTONGCHUANG NETWORK TECH CO LTD) 26 octobre 2016 (2016-10-26)	1,2,4,6,11,13	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
Y	* alinéa [0008] * * alinéa [0010] * * alinéa [0012] * * alinéa [0014] * * alinéas [0020], [0021] * * figure 1 *		
X	----- US 2017/249829 A1 (BRADY THOMAS P [US]) 31 août 2017 (2017-08-31)	1,3,4,6,8,10,13	G08B
Y	* alinéas [0007], [0008] * * alinéas [0020], [0021] * * figures 1-3 *	5,7	
Y	----- WO 2017/051345 A1 (ROSAS VALERIA [IT]) 30 mars 2017 (2017-03-30)	5,7	
	* page 1, ligne 5 - page 2, ligne 22 * * page 4, ligne 24 - page 5, ligne 15 * * page 1; figure 1 *		

4 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 1 octobre 2020	Examineur Meister, Mark
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)



5

REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.

10

Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):

15

Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.

20

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

25

voir feuille supplémentaire B

30

Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.

35

Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature.

40

Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:

45

Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:

50

1-8, 10, 11, 13

55

Le présent rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications (Règle 164 (1) CBE)



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets

**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande

EP 20 17 6192

5

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

10

1. revendications: 1-8, 10, 11, 13

15

20

25

30

Dispositif de signalisation d'alarme comprenant au moins un émetteur de signal de position incluant un émetteur lumineux directionnel et/ou fumigène, ledit émetteur de signal de position étant agencé pour émettre un faisceau lumineux directionnel et/ou une fumée, lesquels sont visibles en hauteur et de l'extérieur, ledit émetteur de signal de position étant connecté à un circuit électronique de commande prévu et agencé pour être raccordé à un système d'alarme incluant un ou plusieurs déclencheurs de type détecteur ou de type télécommande d'appel au secours, lesdits déclencheurs étant séparés et situés à distance dudit émetteur de signal de position, ledit dispositif de signalisation d'alarme étant agencé pour recevoir un signal d'activation de la part dudit système d'alarme, et pour déclencher ladite émission de lumière et/ou de fumée comme conséquence de la réception d'un tel signal d'activation émis par ledit système d'alarme en cas de détection d'effraction ou de menace ou d'atteinte aux biens ou personnes, le circuit électronique de commande étant réalisé sous la forme d'au moins une carte électronique prévue pour être insérée de façon optionnelle dans un boîtier de centrale de système d'alarme.

2. revendication: 9

35

40

45

50

55

Dispositif de signalisation d'alarme comprenant au moins un émetteur de signal de position incluant un émetteur lumineux directionnel et/ou fumigène, ledit émetteur de signal de position étant agencé pour émettre un faisceau lumineux directionnel et/ou une fumée, lesquels sont visibles en hauteur et de l'extérieur, ledit émetteur de signal de position étant connecté à un circuit électronique de commande prévu et agencé pour être raccordé à un système d'alarme incluant un ou plusieurs déclencheurs de type détecteur ou de type télécommande d'appel au secours, lesdits déclencheurs étant séparés et situés à distance dudit émetteur de signal de position, ledit dispositif de signalisation d'alarme étant agencé pour recevoir un signal d'activation de la part dudit système d'alarme, et pour déclencher ladite émission de lumière et/ou de fumée comme conséquence de la réception d'un tel signal d'activation émis par ledit système d'alarme en cas de détection d'effraction ou de menace ou d'atteinte aux biens ou personnes, le circuit électronique de commande étant prévu pour recevoir le signal d'activation par détection autonome d'un signal d'alarme émis par un émetteur de signal d'alarme qui est commandé par le système d'alarme.

EPO FORM P0402



ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

Numéro de la demande

EP 20 17 6192

5

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

10

3. revendications: 12, 15

15

20

25

30

Dispositif de signalisation d'alarme comprenant au moins un émetteur de signal de position incluant un émetteur lumineux directionnel et/ou fumigène, ledit émetteur de signal de position étant agencé pour émettre un faisceau lumineux directionnel et/ou une fumée, lesquels sont visibles en hauteur et de l'extérieur, ledit émetteur de signal de position étant connecté à un circuit électronique de commande prévu et agencé pour être raccordé à un système d'alarme incluant un ou plusieurs déclencheurs de type détecteur ou de type télécommande d'appel au secours, lesdits déclencheurs étant séparés et situés à distance dudit émetteur de signal de position, ledit dispositif de signalisation d'alarme étant agencé pour recevoir un signal d'activation de la part dudit système d'alarme, et pour déclencher ladite émission de lumière et/ou de fumée comme conséquence de la réception d'un tel signal d'activation émis par ledit système d'alarme en cas de détection d'effraction ou de menace ou d'atteinte aux biens ou personnes, le dispositif étant agencé pour ne déclencher l'émetteur de signal de position uniquement après écoulement d'une durée déterminée après réception du signal de déclenchement ou du signal d'activation.

35

4. revendication: 14

40

45

50

55

Procédé de surveillance ou de protection d'un lieu, ou d'un ou plusieurs bâtiments, ou de locaux formant un sous-ensemble d'un ou plusieurs bâtiments, ou d'un véhicule, ou d'une personne, comprenant une mise en oeuvre d'un système d'alarme comprenant au moins une unité centrale agencée pour recevoir un signal de déclenchement de la part d'un ou plusieurs déclencheurs et pour émettre un ou plusieurs signaux d'alarme, le système d'alarme comprenant un ou plusieurs dispositifs de signalisation de position d'alarme installés dans un ou des emplacements indépendants desdits déclencheurs, chaque dispositif de signalisation d'alarme comprenant au moins un émetteur de signal de position incluant un émetteur lumineux directionnel et/ou fumigène, ledit émetteur de signal de position étant agencé pour émettre un faisceau lumineux directionnel et/ou une fumée, lesquels sont visibles en hauteur et de l'extérieur, ledit émetteur de signal de position étant connecté à un circuit électronique de commande prévu et agencé pour être raccordé audit système d'alarme, ledit dispositif de signalisation d'alarme étant agencé pour recevoir un signal d'activation de la part dudit système d'alarme, et pour déclencher ladite émission de lumière et/ou de fumée comme

EPO FORM P0402



**ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION
FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B**

Numéro de la demande

EP 20 17 6192

5

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

conséquence de la réception d'un tel signal d'activation émis par ledit système d'alarme, ledit système d'alarme étant agencé pour commander ledit dispositifs de signalisation de position d'alarme en lui ou leur envoyant un signal d'activation en réponse à une réception d'un signal de déclenchement correspondant à une détection d'effraction, ou de menace ou d'atteinte aux biens ou personnes, ou de déclenchement d'une télécommande d'appel au secours, en complément ou à la place du ou des signaux d'alarme, le système d'alarme comprenant plusieurs dispositifs de signalisation de position d'alarme disposés pour signaler des positions différentes, le procédé comprenant : - une étape de détection localisée par un déclencheur fixe ou mobile, dit déclencheur activé; - une étape de localisation de la position dudit déclencheur activé; - une étape d'activation sélective d'un sous-ensemble d'au moins un desdits dispositifs de signalisation de position d'alarme correspondant à la position dudit déclencheur activé.

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 20 17 6192

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

01-10-2020

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2811117 A1	04-01-2002	AUCUN	

CN 106056808 A	26-10-2016	AUCUN	

US 2017249829 A1	31-08-2017	AUCUN	

WO 2017051345 A1	30-03-2017	EP 3353760 A1 WO 2017051345 A1	01-08-2018 30-03-2017

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82